

**SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Nos réf. : RB/DE/CF/2010/01/12

Affaire suivie par Delphine EBERSVILLER

Tél. : 04.72.49.52.20

Fax : 04.37.20.16.25

[debersviller@mairie-grigny69.fr](mailto:debersviller@mairie-grigny69.fr)

[demopart@mairie-grigny69.fr](mailto:demopart@mairie-grigny69.fr)

**GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE « LES BESOINS VITAUX  
ET LA REPONSE MUNICIPALE A Y APPORTER »**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 11 JANVIER 2010,  
TENUE À LA SALLE DUTARTRE À 19H.**

**Étaient présents :**

**Élu(es) :** Mmes Béatrice ROLLAT, Angèle MASALA, Alexandra PIGEON, M. José PIERROT.

**Service Démocratie Participative :** Mmes Delphine EBERSVILLER et Christine FERNANDEZ.

**Membres :** Mmes Janine BATAILLE, Asuncion ORTUNO. MM. Jean-Baptiste GAFFINO, Marcel VAGANAY, Jean-Pierre COLIN, Laurent SERVONNET.

**Association ARPE :** Mme Dorothée CUTZACH-MATRAT.

**Association TERRE DE LIENS :** Mme Sophie LEJEUNE.

**Excusés :** Mmes Salika KHALED-BOURAS, Jacqueline PANDOLFI, Françoise NOWAKOWSKI, M. Christian FOILLERET.

Le service démocratie participative présente ses vœux 2010 aux membres présents.

Une correction est à apporter au dernier compte-rendu, paragraphe 2 :

ARDAB signifie : Association Rhône Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique.

Est invitée Mme Sophie Le Jeune pour « Terre de Liens » pour voir comment cette association pourrait être utile au groupe de travail sur l'avancée de sa réflexion.

**Présentation de l'association :**

L'association « Terre de Liens » est née en 2003 liant l'éducation populaire « association RELIER » l'agriculture biologique et biodynamique, l'économie solidaire « La Nef » et la création d'activités en milieu rural. Elle rassemble des hommes et des femmes qui œuvrent en faveur de l'accès collectif et solidaire à la terre.

**Les actions de Terre de Liens :**

- Accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches d'accès collectif au foncier.
- Susciter une implication forte de la société civile.
- Interpeller les acteurs politiques, syndicaux et associatifs pour replacer la gestion du foncier au cœur des préoccupations.
- Participer au fonctionnement des structures financières.



Deux structures financières, modalités d'actions :

- La Foncière Terre de Liens agit grâce au capital souscrit par ses actionnaires, permet l'acquisition de fermes et l'installation de paysans.
- Le Fonds Terre de Liens reçoit des dons d'argent et de fermes afin de préserver sur le très long terme ce bien commun et précieux qu'est la terre.

La foncière collecte de l'épargne auprès des citoyens, associations et entreprises pour acquérir du foncier agricole. Elle loue ensuite ces terres via des baux ruraux environnementaux, à des hommes et des femmes qui pratiquent une agriculture biologique, biodynamique et paysanne.

En Rhône Alpes, l'Association c'est :

- un conseil d'administration (10 personnes)
- 40 bénévoles,
- 50 adhérents,
- 700 actionnaires

Terre de Liens est actuellement présente dans 14 régions.

### **Le groupe de travail qui désire l'installation de nouveaux exploitants se questionne à différents niveaux :**

Faut-il partir des besoins (1000 repas + une quantité à définir de paniers) pour connaître la surface de terrain qui serait nécessaire à la réalisation du projet ou est-il plus opportun de recenser les terres potentiellement disponibles pour déterminer la faisabilité du projet ?

► La confection de 50 paniers de légumes nécessite 1 hectare de terres. Il est alors demandé qu'un recensement des terres agricoles en friche soit fait pour connaître le potentiel local.

Pour que l'installation d'un maraîcher soit plus réaliste, il serait plus aisé de partir d'une exploitation existante avec des bâtiments puis d'acheter des terrains rayonnants. Une telle exploitation existe sur Grigny mais le groupe n'a aucune information sur les projets de son actuel propriétaire.

L'interrogation se porte alors sur les propriétaires de ces terres et sur la manière d'entrer en contact avec eux. Il s'agirait de leur exposer la réflexion du groupe, les problématiques du maintien des terres agricoles à leur destination et de leur proposer l'achat de leurs terres en friche.

L'association Terre de Liens est alors sollicitée comme porte parole du projet. Sophie Lejeune explique que son association n'a pas pour vocation d'entreprendre ce genre de démarche. Terre de Liens se positionne en tant qu'acheteur de biens fonciers mais n'a pas pour habitude de démarcher les propriétaires. L'assemblée est surprise de ces propos qui ne correspondent ni aux propos du précédent invité (ARPE) ni à la présentation de l'association sur son site internet. Elle évoque son inexpérience en matière d'agriculture et s'interroge alors sur les différentes manières d'établir ce contact avec les propriétaires terriens. La question du diagnostic du potentiel de la terre du plateau agricole se pose aussi : la terre sera-t-elle utilisable pour la culture maraîchère ? L'ARPE serait-elle en capacité d'envoyer un professionnel qui pourrait rassurer le groupe sur la qualité de la terre ?

Il est proposé un temps de réflexion sur la stratégie de poursuite du projet. Le recensement des terres en friche est attendu pour le début du mois de mars. La piste de continuation est une rencontre avec les différents propriétaires pour que leur soient exposés le projet et sa philosophie. Lors de sa prochaine réunion, le Conseil se propose d'étudier les possibilités sur la base du recensement et de mettre au point sa démarche en direction des propriétaires.

**Attention, la réunion prévue le 1er mars est reportée.**

**Prochaine réunion du groupe de travail thématique :  
mercredi 24 mars 2010  
à 18 h 30  
Hôtel de Ville, salle Adrien Dutartre**

**Le 11 janvier 2010**

**René Balme  
Maire**

